

Fondation Rurale Interjurassienne

4 décembre 2025



**Marché des céréales
Fonctionnement et actualités**

FSPC = Organisation de producteurs, fondée en 1987

Membres: organisations ou groupements de producteurs

→ chaque centre collecteur a un délégué, avec des droits de vote proportionnels aux volumes réceptionnés dans le centre collecteur



Productions

- **Couvrant 66 % des terres ouvertes (~ 180'000 hectares) → effet sur le paysage**
- **De masse, à faible valeur ajoutée**
- **Substituables**
- **Consommées de façon indirecte par les consommateurs** (produits transformés)

Défense professionnelle par:

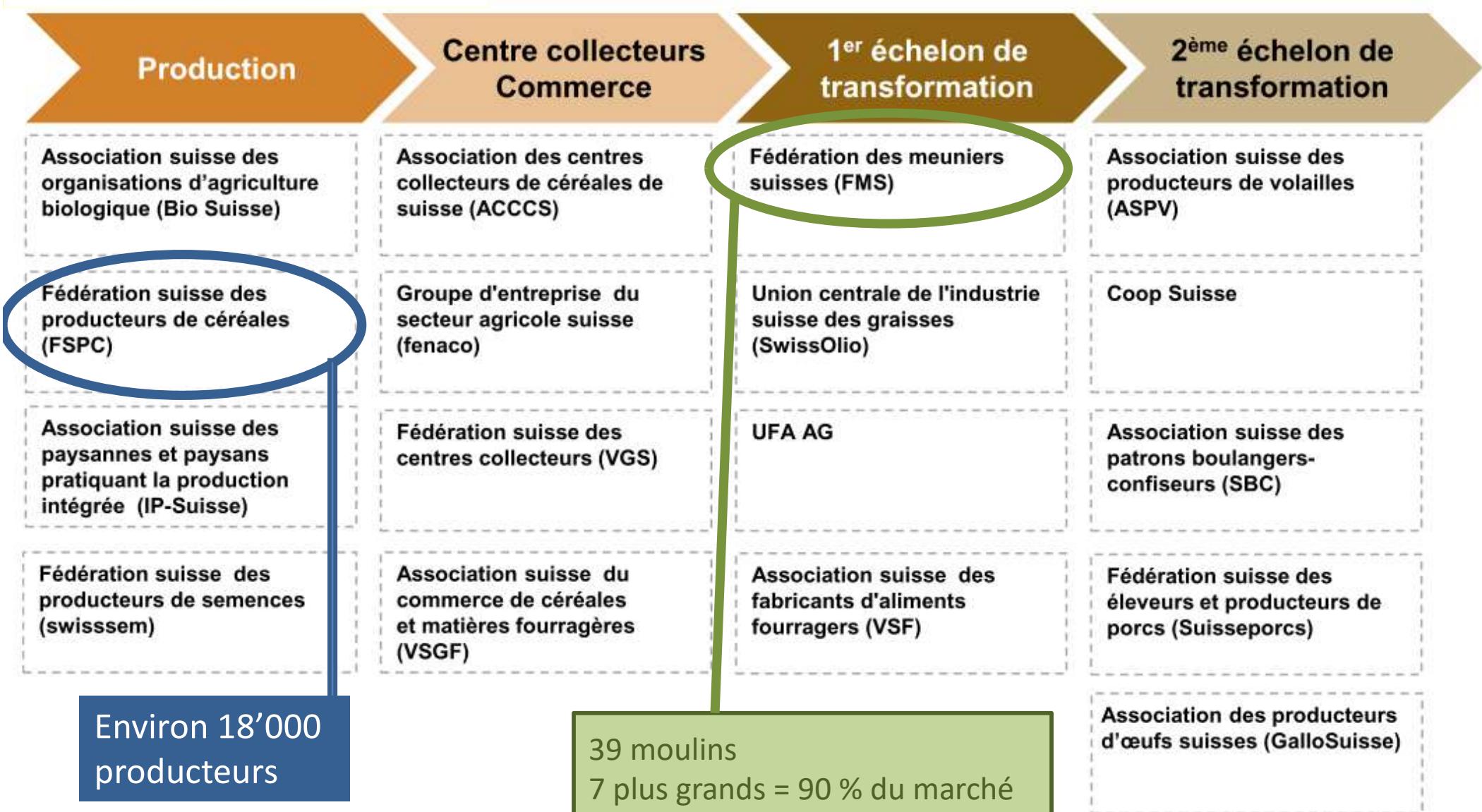
- ✓ Prise de positions, lobbying, argumentaires en cas de modifications de lois et ordonnances
- ✓ Discussions, séances et participation aux groupes de travail d'autres associations, acteurs du marché et administration
- ✓ Gestion de l'offre: Mesures d'allègement de marché, pool de production oléagineux
- ✓ Communication interne pour informer sur la situation du marché, la politique, etc.
- ✓ Relations publiques (p. ex. communiqués de presse) et promotion (Huile de colza suisse, Pain suisse, Suisse Garantie, AMS, etc.)





= Organisation de la branche ou interprofession

Fondée en 1999



La majorité dans chaque groupe est requise pour accepter une décision

- ✓ Défense des intérêts de la branche des céréales, oléagineux et protéagineux
- ✓ Conditions de prise en charge et prix indicatifs
- ✓ Elaboration de concept „Qualité“ (OGM, mycotoxines, etc.)
- ✓ Estimation et recensement de récolte
- ✓ Secrétariats des Associations Pain Suisse (www.painsuisse.ch) et Huile de colza suisse (www.colza.ch)
- ✓ Etc.

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Céréales panifiables



Filière des céréales panifiables

Sélection suisse (Agroscope / DSP) (→ 88 % des variétés de la LR)
Producteurs de semences (→ 98 % des semences utilisées en Suisse)

18'000 producteurs
80'000 ha de céréales panifiables

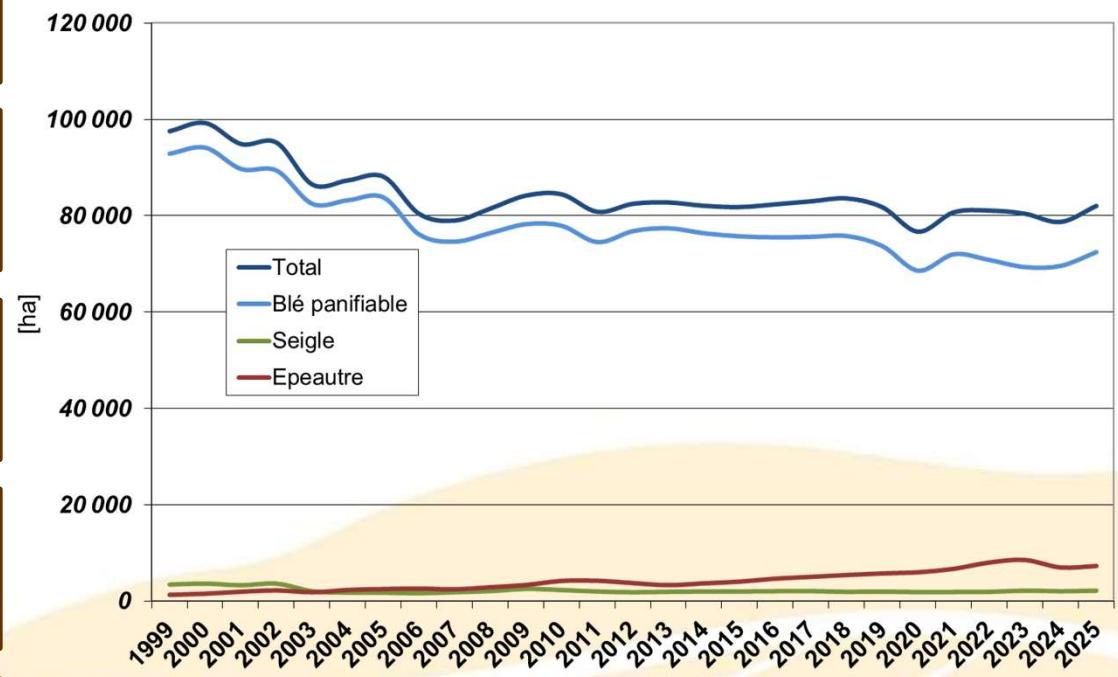
150 centres collecteurs
(collectifs ou privés)

Commerçants
(fenaco GOF, IP-Suisse, Agrokammerz, etc.)

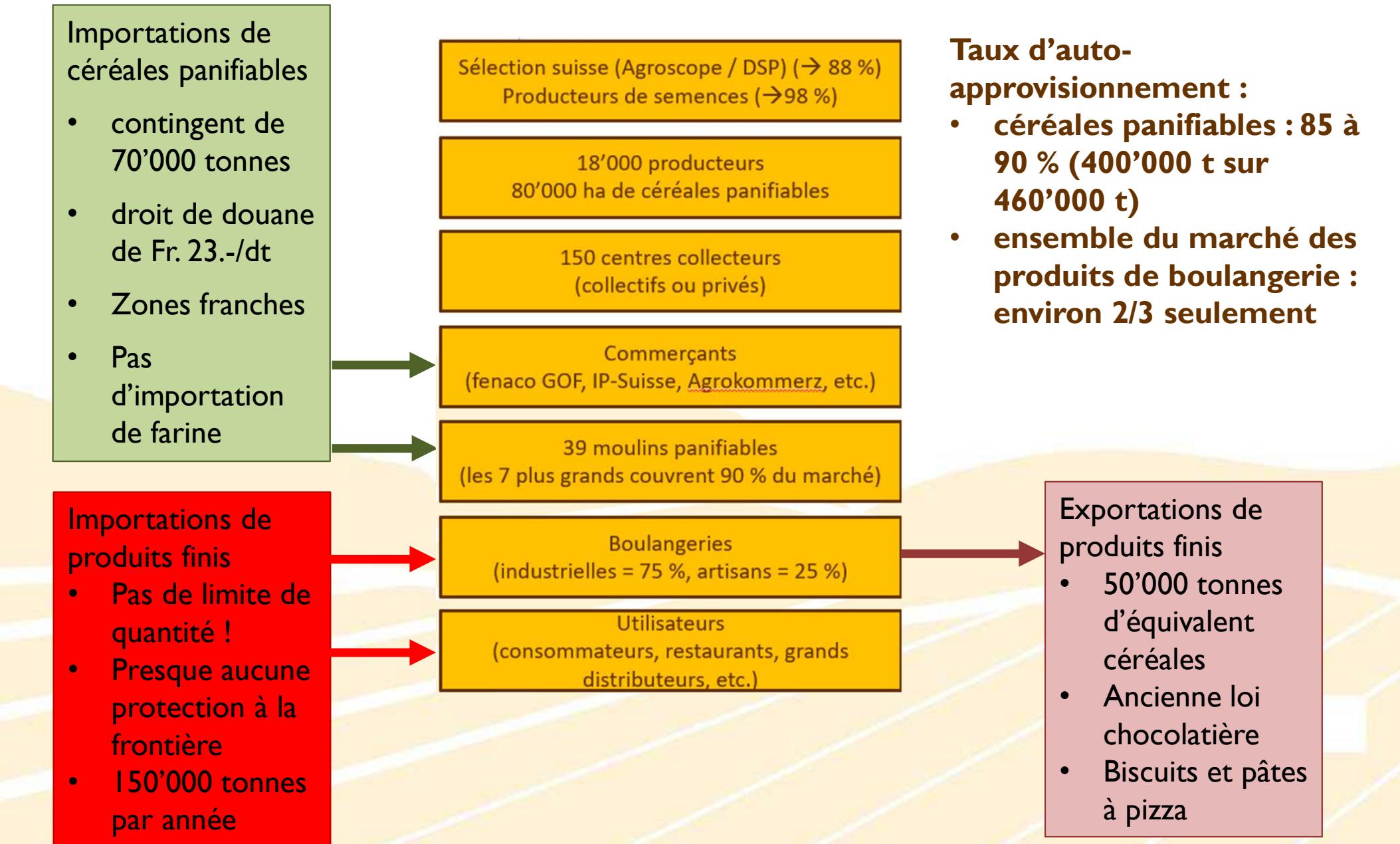
39 moulins panifiables
(les 7 plus grands couvrent 90 % du marché)

Boulangeries
(industrielles = 75 %, artisans = 25 %)

Utilisateurs
(consommateurs, restaurants, grands distributeurs, autres points de vente)



Marché global des céréales panifiables



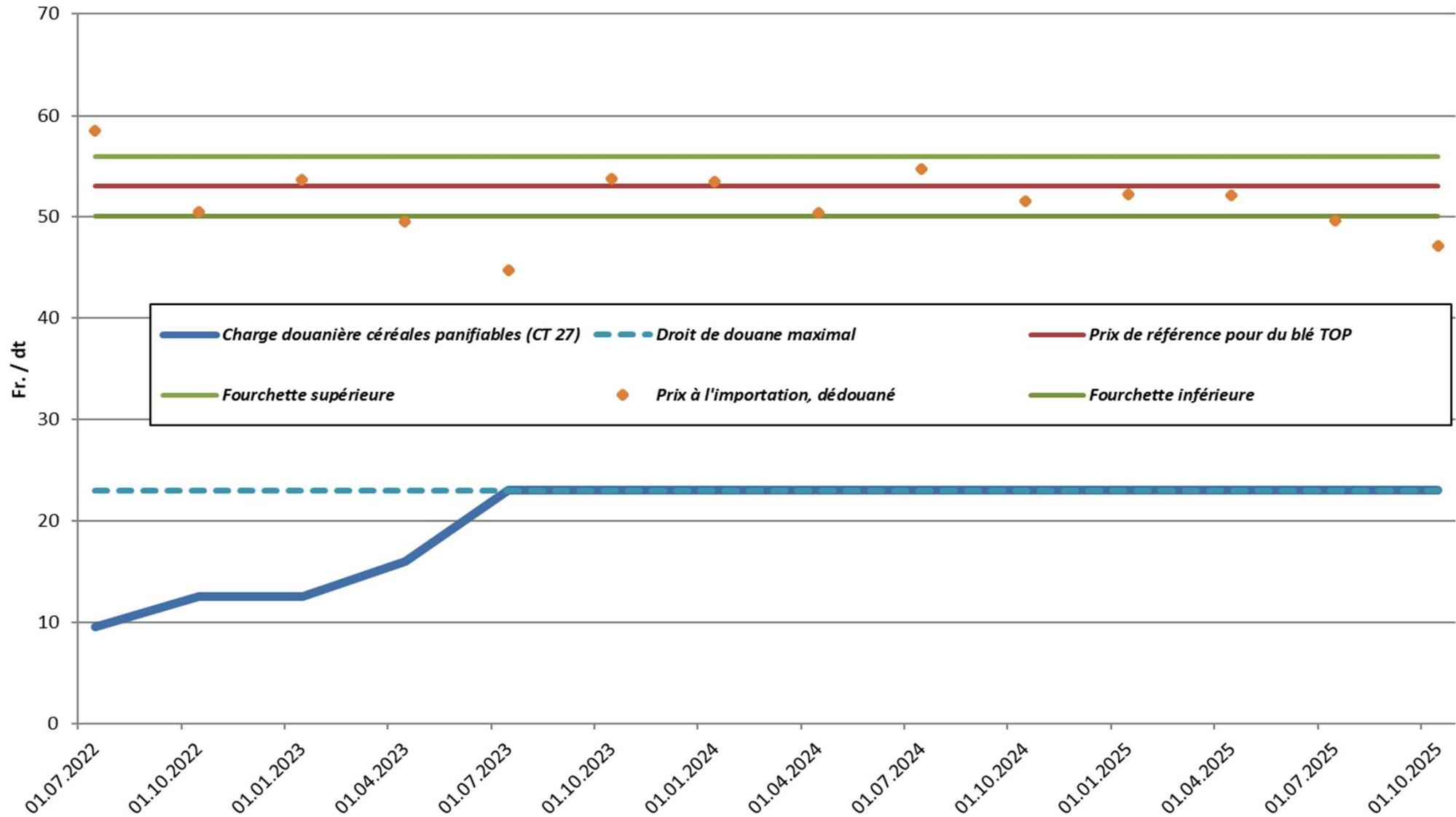
Céréales panifiables

- Pour les céréales panifiables, la **protection à la frontière** se base sur deux éléments :
 - Un **contingent d'importation** (OMC)
 - Contingent normal : 70'000 t céréales panifiables
 - Des droits de douane devant permettre d'importer du blé à un prix de référence de Fr. 53.-/dt,
 - Si les prix mondiaux sont élevés, les droits de douane sont réduits
 - Si les prix mondiaux baissent, la charge douanière est augmentée, mais jusqu'à un maximum de Fr. 23.-/dt

→ Pas d'importation de céréales panifiables hors contingent, mais pression par des importations de produits finis !

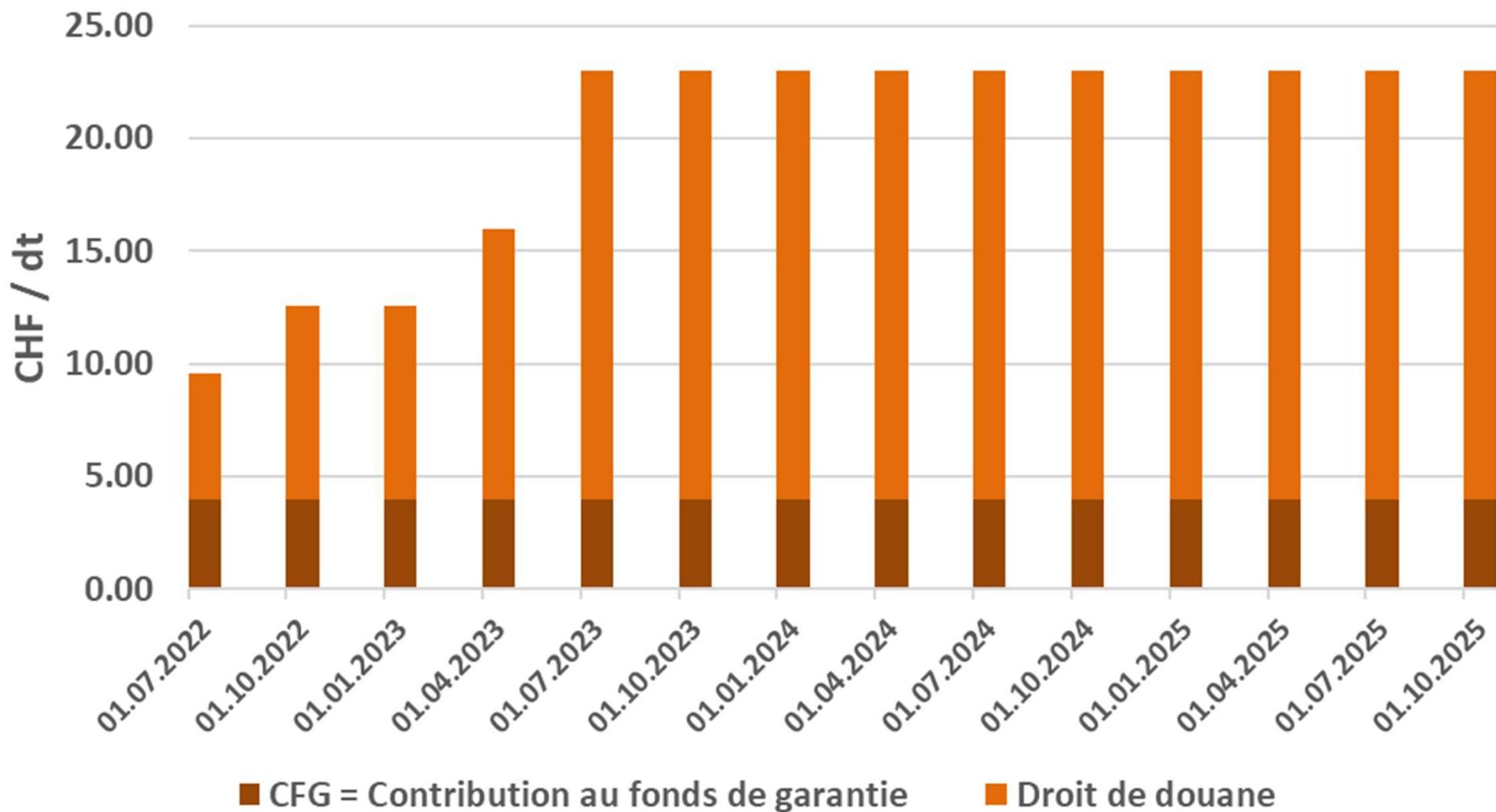
Céréales panifiables

Charge douanière pour les céréales panifiables 2022 - 2025



Céréales panifiables

Evolution de la charge douanière pour les céréales panifiables



Actualités – céréales paniifiables

	Campagne 2024-2025	Campagne 2025-2026
<i>Blé paniifiable destiné à l'alimentation humaine</i>	248'000 t	415'000 t
<i>Autres céréales destinées à l'alimentation humaine</i>	24'000 t	41'000 t
<i>Quantité non propre à la paniification</i>	-21'000 t	-19'000 t
<i>Zones franches</i>	+ 10'000 t	+ 13'000 t
<i>Déclassements FSPC</i>	0 t	0 t
<i>CT 27</i>	70'000 + 90'000 t	70'000 t
<i>Quantité disponible</i>	421'000 t	520'000 t

Actualités – céréales paniifiables

Contingent d'importation N° 27

	2023	2024	2025	2026
Januar	20'000 t	10'000 t	40'000 t	20'000 t
Februar	0 t	10'000 t	30'000 t	0 t
März	20'000 t	10'000 t	25'000 t	20'000 t
Mai	10'000 t	10'000 t	15'000 t	10'000 t
Juli	0 t	0 t	0 t	0 t
September	10'000 t	15'000 t	10'000 t	10'000 t
Oktober	0 t	15'000 t	0 t	0 t
November	10'000 t	20'000 t	10'000 t	10'000 t
Total	70'000 t	90'000 t	130'000 t	70'000 t

Actualités – céréales paniifiables

	Campagne 2024-2025	Campagne 2025-2026
<i>Quantité en stock avant la récolte</i>	106'000 t	67'000 t
<i>Quantité disponible</i>	421'000 t	520'000 t
<i>Besoins de la meunerie</i>	- 460'000 t	- 460'000 t
<i>Quantité en stock avant la récolte suivante</i>	67'000 t (1.8 mois)	127'000 t (3.3 mois)

Céréales paniifiables : gestion de l'offre

En cas d'excédents ou de stocks trop importants :

- Les centres collecteurs devront «faire de la place» avant la prochaine récolte, mais le marché n'est pas extensible...
- Risque de devoir «casser les prix» pour vendre avant les autres
→ Pression sur les prix et excédents toujours présents sur le marché

Mesures pour gérer les quantités

- Réduction des quantités importées
 - (2019 : 42'500 t importées sur les 70'000 t)
 - (2020 : 38'250 t importées sur les 70'000 t)
 - (2023 : 65'600 t importées sur les 70'000 t)
→ base volontaire ; principalement de la marchandise bio
- Stockage pour faire face aux moins bonnes récoltes
- Soutiens aux exportations
- Déclassement en dernier recours

Prix indicatifs swiss granum : résultat d'une négociation

	2021	2022	2022	2023	2024	2025	
			Herbstrichtpreis Prix ind. "après-récolte"	Ernterichtpreis Prix ind. "récolte"			
Weizen Top	52.00	57.00	58.50	58.50	60.00	60.00	Blé Top
Weizen I	50.00	54.00	55.50	55.50	57.00	57.00	Blé I
Weizen II	49.00	52.00	53.00	53.00	54.50	54.50	Blé II
Weizen Biskuit	49.00	52.00	53.00	53.00	54.50	54.50	Blé biscuit
Roggen	40.00	44.00	44.00	44.00	45.00	45.00	Seigle
Dinkel	58.00	62.00	62.00	62.00	58.00	58.00	Epeautre

- Le marché suisse n'est pas le marché mondial
- Prix aux producteurs 2025 : ils devront atteindre les prix indicatifs !
- Le principe de l'offre et de la demande ne fonctionne (malheureusement) pas
- Evolution 2021-2025 : + 15 %

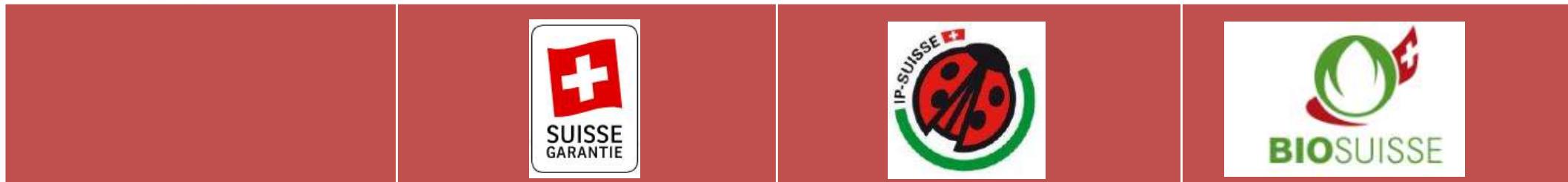
Prix indicatifs – Paiement à la protéine

La stabilité des prix indicatifs est liée au développement du système de paiement à la protéine

- Compromis bénéfique à la filière : poursuite de la stratégie de qualité
- Suivi sur deux ans (2026 et 2027)
- Normes de fumure à adapter !

	Situation actuelle	Situation dès la récolte 2026
Mise en œuvre au producteur	Recommandé	Recommandé
Zone neutre (prix indicatif de la classe Top)	12.8 - 13.8 %	13.0 - 13.5 %
Suppléments et déductions de prix pour la classe Top	0.15 Fr. / 0.1 % protéine	0.15 Fr. / 0.1 % protéine
Supplément pour la classe Top dès	13.90 %	13.60 %
Supplément maximum, classe Top	+ Fr. 2.- avec 15.1 %	+ Fr. 4.- avec 16.2 %
Déduction pour la classe Top dès	12.70 %	12.90 %
Déduction maximale pour la classe Top	- Fr. 2.- avec 11.4 %	- Fr. 1.50 avec 12.0 %
Teneur minimale en protéine, sortie centre collecteur, classe Top	Aucune	12.00 %
Teneur minimale en protéine, sortie centre collecteur, classel	Aucune	11.00 %
Teneur minimale en protéine, sortie centre collecteur, classe II	Aucune	11.00 %
Commercialisation en-dessous des teneur minimales	Sans restriction	Selon entente

Marché suisse – 3 labels pour les panifiables



Part dans la production indigène	Environ 65 %	Environ 25 %	Environ 10 %
Base	PER Production en Suisse Sans OGM Semences certifiées Variétés LR (branche)	Suisse Garantie Extenso / <i>Sans phyto</i> Biodiversité Par branche de prod. Variétés suisses	Globalité de l'exploitation Pas de «bio parcellaire»
Niveau de prix (Ø), blé panifiable	Fr. 58.50/dt	Fr. 63.-/dt (<i>Sans phyto</i> : + Fr. 10.-)	Fr. 107.-/dt
Phytosanitaires	Produits homologués	Sans fongicide, insecticide, régulateur	Pas de produits de synthèse
Produits de boulangerie	Mélange avec céréales importées (TAA = 85 %)	100 % IP-Suisse	Mélange avec céréales importées (TAA = 60 %)

Le marché suisse est protégé au niveau des matières premières, mais pas des produits finis

→ La concurrence ne vient pas des céréales, mais des échelons en aval !

Au niveau de la farine : les prix suisses doivent rester concurrentiels (Swissness), sinon les transformateurs vont importer de la farine !

Au niveau des produits finis : il n'y a quasiment aucun droit de douane et aucun échelon en Suisse ne peut être concurrentiel

	Prix CH	Prix à l'importation	Remarque
Céréales panifiables	Ø CHF 58.50/dt	Ø CHF 50.-/dt (28 €/dt + droits de douane)	<ul style="list-style-type: none"> Contingent d'importation Cours de l'Euro !
Farine	CHF 100.-/dt	CHF 90.-/dt (42 €/dt + droits de douane)	<ul style="list-style-type: none"> Pas de contingent Cours de l'Euro ! Swissness !
Croissant, coûts de production (estimation)	CHF 1.00	CHF 0.30	<ul style="list-style-type: none"> Marge énorme pour les revendeurs

Actualités – Prix du pain

Bei ALDI SUISSE gibt es das günstigste Brot der Schweiz

ALDI SUISSE propose le pain le moins cher de Suisse

Affront à toute une filière

Manque de respect du travail et de l'engagement en faveur de la qualité, du climat et de la durabilité

Risque de pression sur les prix par une stratégie du bon marché

Stratégie inacceptable !

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

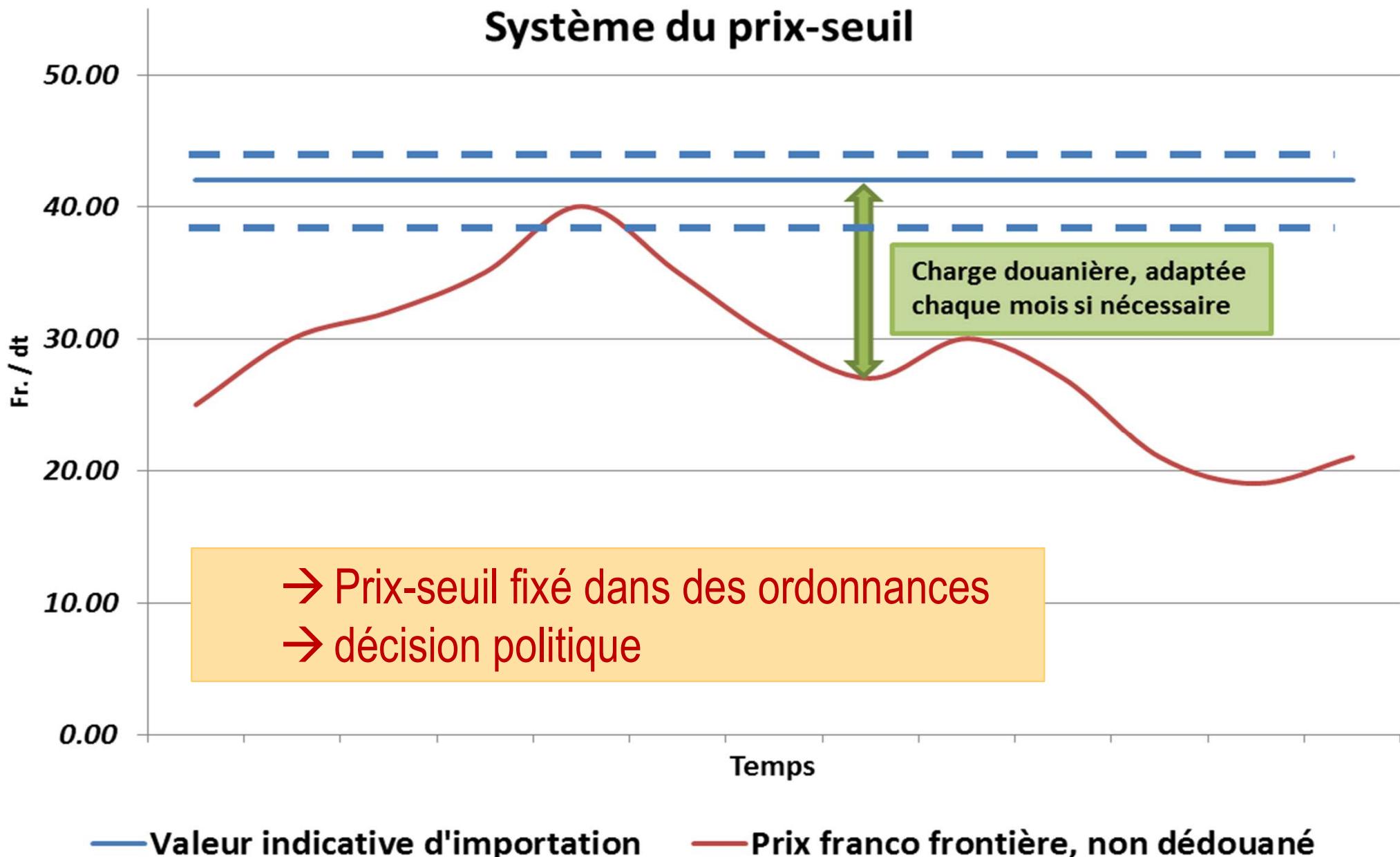
Matières premières fourragères



Matières premières fourragères

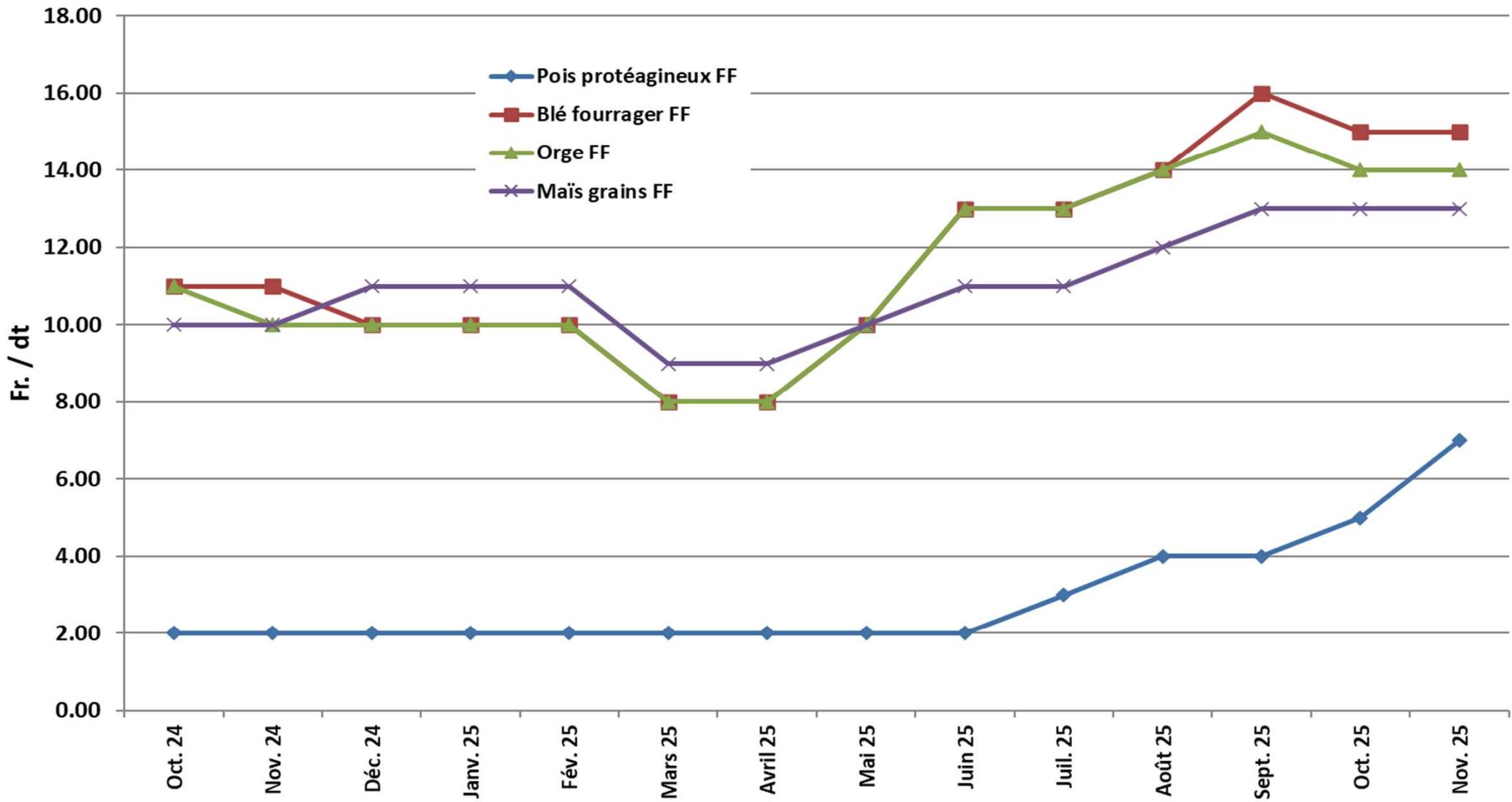
- Les prix producteurs dépendent uniquement du système de protection à la frontière ! (offre < demande)

Comme il n'y a pas de limite quantitative aux importations (contingent tarifaire), les prix suisses doivent être «concurrentiels» !
- La **protection à la frontière** pour les matières fourragères se base sur un seul élément :
 - Un **droit de douane** adapté chaque mois permettant d'importer matières premières fourragères à un prix défini (prix-seuil) plus ou moins Fr. 3.-/dt
 - Si les prix mondiaux augmentent, le droit de douane est abaissé
 - Si les prix mondiaux baissent, le droit de douane est augmenté



Matières premières fourragères

Evolution des droits de douane (sans les contributions au fonds de garantie)



Prix indicatifs des matières premières fourragères

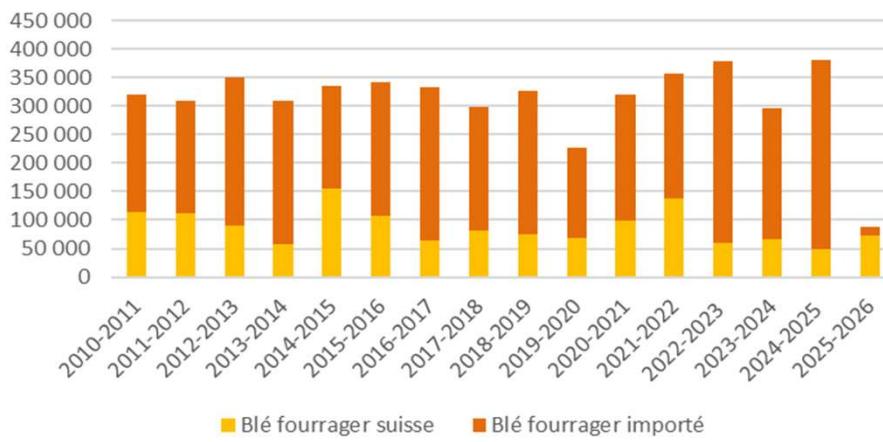
- Négociation le 12.06.2025
- Attentes des producteurs : Fr. 44.-/dt pour le blé fourrager et Fr. 42.-/dt pour l'orge fourragère (coûts de production !)
- Au final : pas de prix indicatif

Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux (CHF/dt)

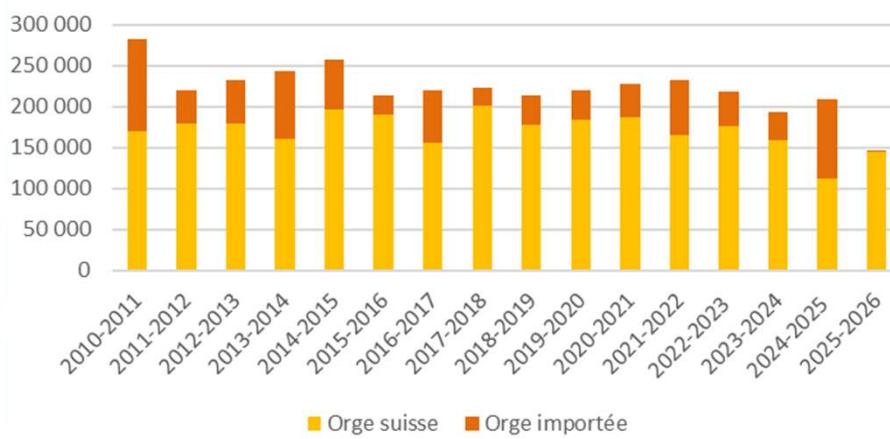
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	39.50				Blé fourrager
34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	37.50				Orge
34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	37.50				Triticale
30.50	30.50	30.50	30.50	30.50	33.50				Avoine
36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	39.50				Maïs grains
37.00	37.00	37.00	37.00	37.00	40.00				Pois protéagineux
34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	37.50				Féverole
42.50	42.50	42.50	42.50	42.50	45.50				Lupin blanc

Matières premières fourragères

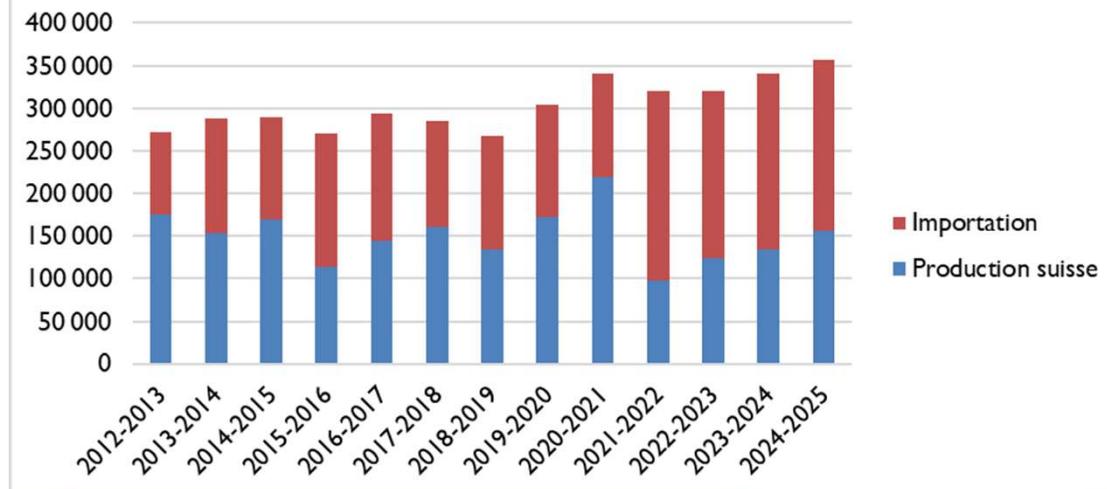
Blé fourrager, évolution de la production et des importations, en tonnes



Orge fourragère, évolution de la production et des importations, en tonnes



Maïs grain CH (t)



SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Divers



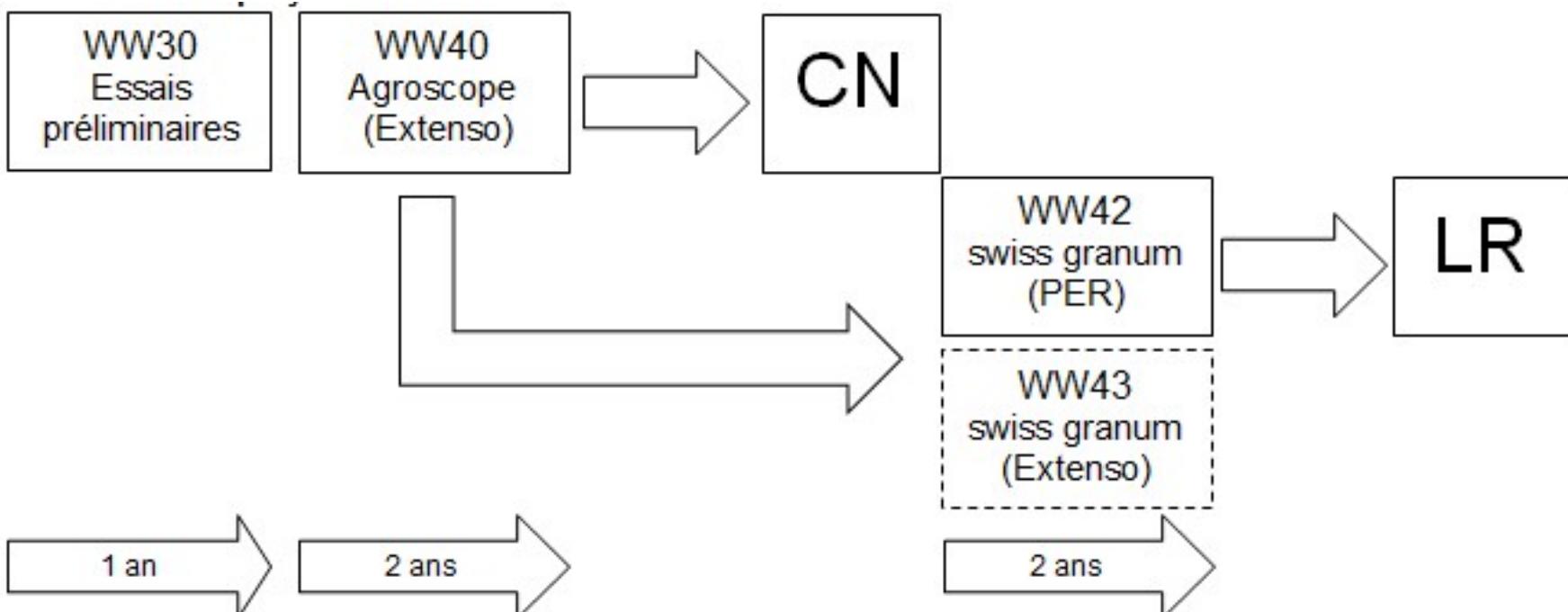
Céréales paniifiables – sélection variétale

Paramètres à mesurer pour chaque variété :

humidité à la récolte
poids à l'hectolitre
maladies
gluten humide
Farinogramme

taux de charge
teneur en protéines
temps de chute
indice de gonflement
extensogramme.

rendement à 15% d'humidité
verse
Zélény
amylogramme



Exigences qualitatives pour l'inscription de variétés de blé sur la LR



Caractéristiques agronomiques



Analyses de laboratoire (max. 100 points)



Tests de panification (max. 100 points)

1

Digitized by srujanika@gmail.com

JOWA

swissmill

Classe de qualité	Indice agronomique requis (points)	Teneurs en gluten humide requise* (%)	Indice de qualité requis (points)
TOP	> 95	≥ 31% *	> 130
I	> 103	≥ 29% *	> 110 à 130
II	> 110	≥ 27% *	> 95 à 110
Blé fourrager	> 120		
Biscuit	> 110		Critères spécifiques



* Valeurs obtenues en PER; limites modulées selon le niveau global de l'année

Blé (€/t) Déc. 25



275

250

225

200

175

24.II.2025

- Import TOP : ~ CHF 49.-/dt
- Import Cl. II : ~ CHF 43.-/dt

01/2023

07/2023

01/2024

07/2024

01/2025

07/2025

argus[®]

edia.com

Cotisations des producteurs pour la récolte 2026

Céréales

	Froment et seigle panifiables [Fr./ 100 kg]	Epeautre panifiable [Fr./ 100 kg]	Céréales fourragères [Fr./ 100 kg]
FSPC	0.055	0.055	0.055
swiss granum	0.05	0.05	0.05
Union Suisse des Paysans	0.02	0.02	0.02
Fonds d'allégement de marché	4.225	4.225	
- <i>dont déclassement</i>	0.415	0.415	
- <i>dont soutien pour l'utilisation de matières premières suisses</i>	3.81	3.81	
Fonds promotion céréales	0.05	0.05	
IG Dinkel		1.00	
Total	4.40	5.40	0.125

Soutiens aux exportation

Alternative introduite en 2019

Principe : Les exportateurs de produits finis (biscuits, par exemple) doivent pouvoir acheter de la farine suisse au prix EU.

Financement : 87.5 % producteurs, 10 % moulin, 2.5 % exportateur

Financement, producteurs :

Grâce aux cotisations prélevées sur les céréales panifiables.

Afin de compenser ces cotisations, les producteurs reçoivent le « supplément aux céréales ».

Pour 2025 : Fr. 132.-/ha céréales panifiables et fourragères

Soutiens aux exportation

Avantages pour les producteurs

- Prix plus élevés pour les panifiables, grâce à une solution de branche !
 - La baisse de prix sans soutien aux exportations serait largement supérieure aux cotisations !
- Soutien indirect aux fourragères (supplément aux céréales)
- Evite des déclassements (9 millions de francs par année, soit des cotisations de Fr. 2.25/dt de panifiables)
- Bilan financier **global** sur 6 ans positif : 94.8 millions de supplément aux céréales contre 85.1 millions de soutiens aux exportations (part FSPC)

Pain Suisse

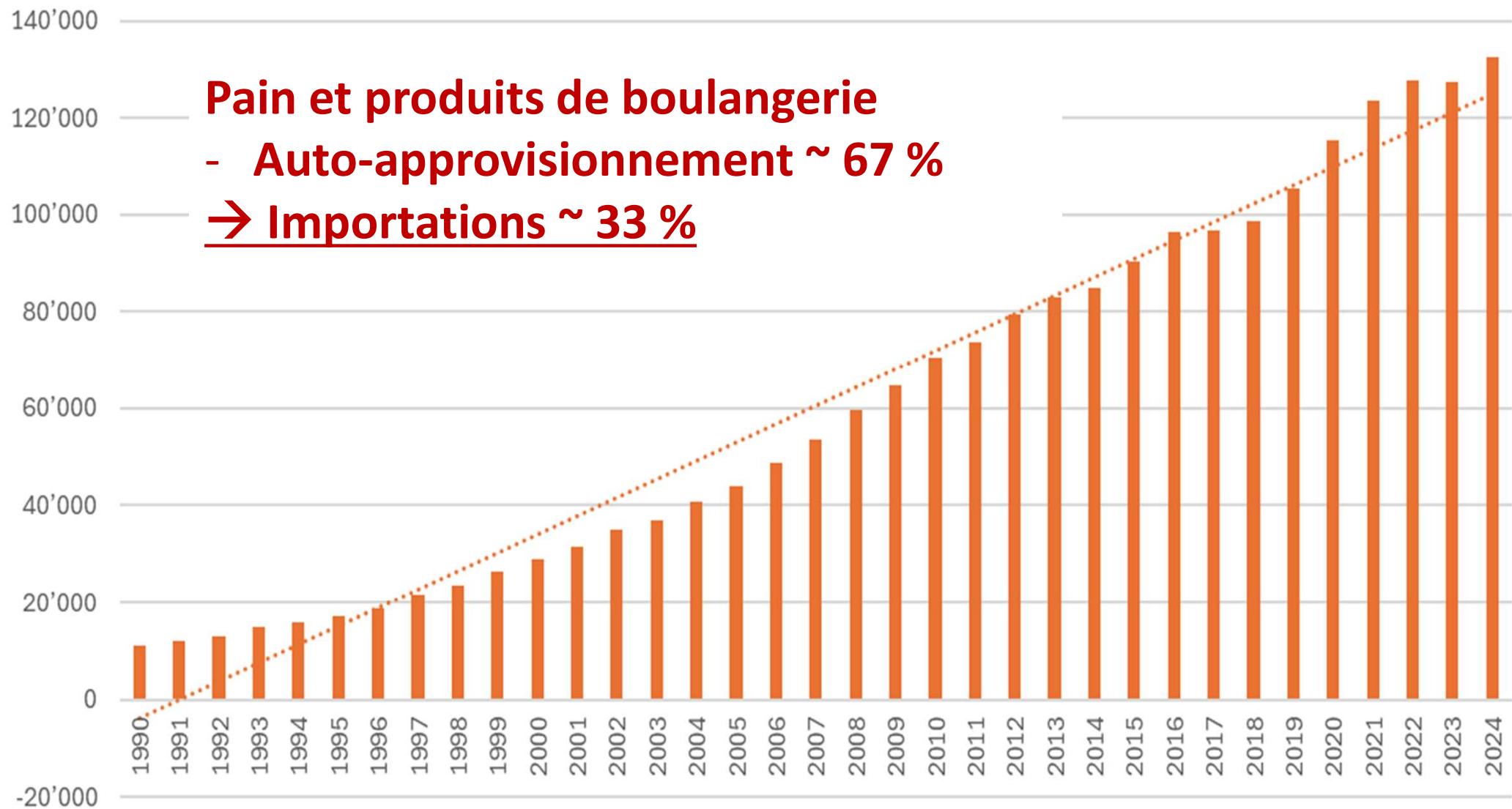
- Marque lancée en 2021; déjà plus de 450 demandes, principalement des artisans
- Reconnaissance rapide et facile pour les consommateurs ; privilégier les produits suisses (matières premières et transformation)
- **Plus d'infos sur : www.painsuisse.ch**
- **Conditions :**
 - 80 % des matières premières proviennent de Suisse (SGA)
 - La transformation doit se faire à 100 % en Suisse.



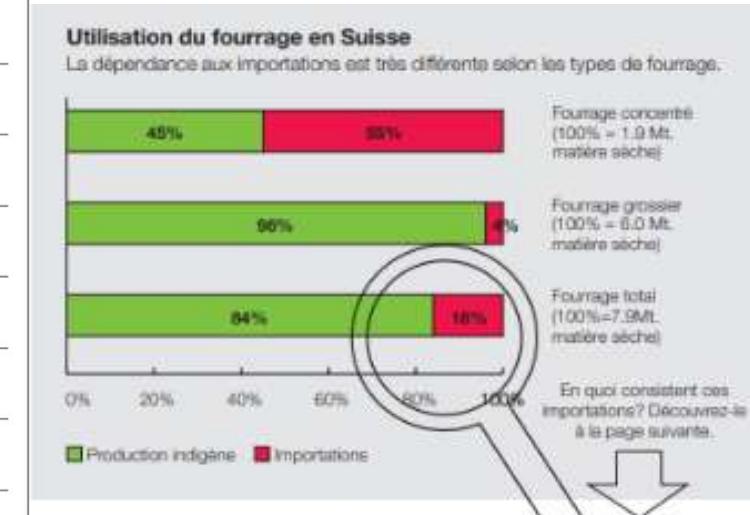
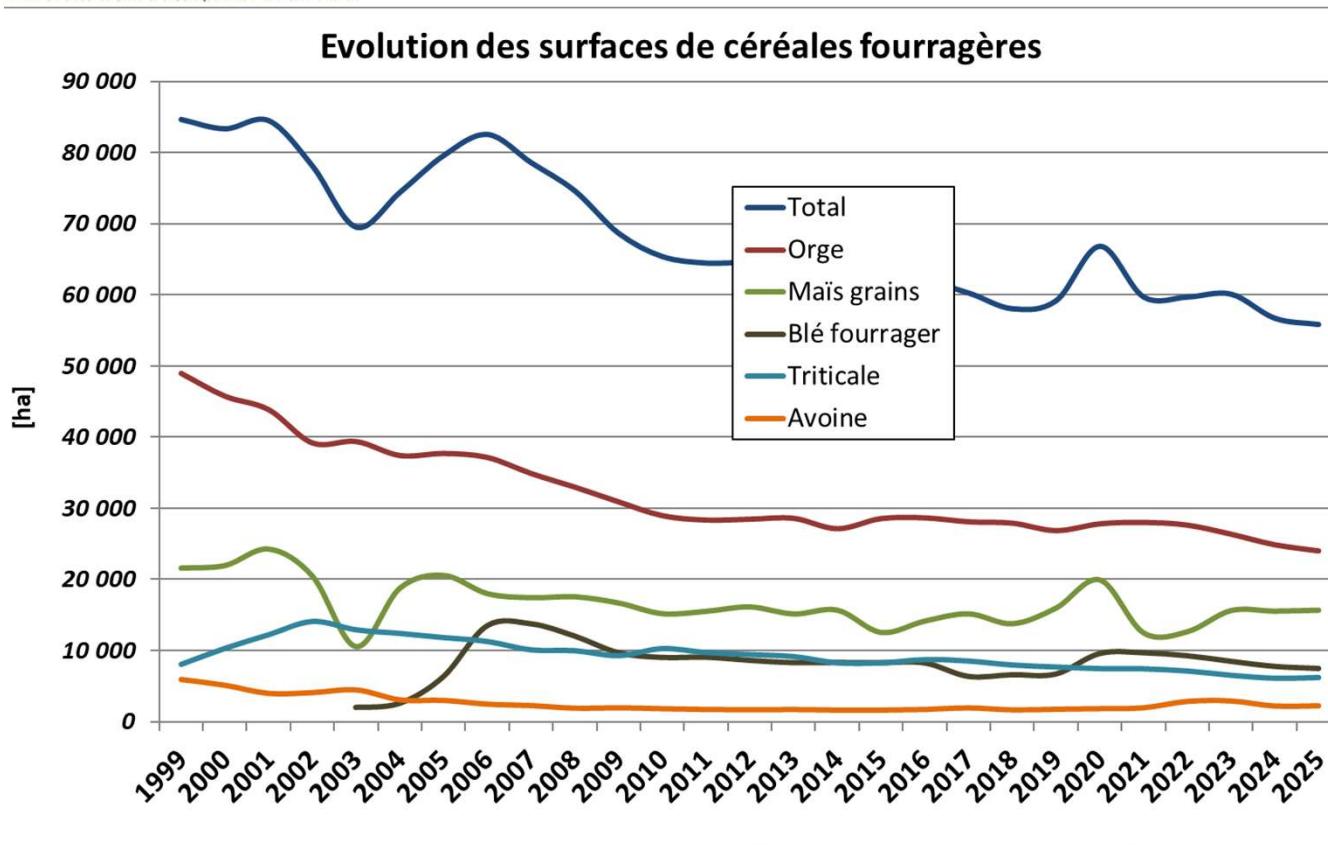
Obligation de la déclaration par écrit du pays de fabrication dès le 01.02.2025 → décision du Parlement

L'approvisionnement est assuré !

Evolution des importation du numéro tarifaire 1905.90, en tonnes



Question à débattre – quel est l'avenir des céréales fourragères en Suisse ?



Source : Greenpeace Suisse

- Cette évolution est-elle préoccupante ?
- Quel est l'impact sur la filière (producteur, centres collecteurs, fabricants d'aliments, engrangeurs) ?
- La rentabilité des céréales fourragères est-elle suffisante en Suisse ? Et comment pourrait-on l'influencer positivement ?

Question à débattre – production de viande en Suisse ?

La viande suisse n'est pas seulement suisse

La réalité des faits démontre que les lobbies de l'agriculture et de l'élevage et le monde politique déforment massivement la réalité. La production de viande est fortement dépendante des importations de fourrage concentré. La marque "viande suisse", qui est promue avec des millions de francs d'argent public, est donc une appellation frauduleuse. La Suisse ne dispose tout simplement pas de suffisamment de terres arables pour nourrir tous les animaux de rente du pays.

[Télécharger le rapport](#)

Source : Greenpeace Suisse



**L'ARNAQUE
DU FOURRAGE**

- En tant que consommateur, préférez-vous :
 - Une viande «suisse» produite à l'aide d'aliments importés ?
 - Une viande importée, sachant que l'impact sur l'environnement sera plus faible en Suisse ?

Problèmes environnementaux liés à la détention d'animaux

A l'échelle mondiale, la production de produits d'origine animale contribue déjà largement aux problèmes environnementaux, par exemple:

- Réchauffement du climat par l'émission de GES comme le méthane, de gaz hilarant (protoxyde d'azote N₂O) et de CO₂.
- Surfertilisation de précieux écosystèmes par de l'ammoniaque.
- Surfertilisation des cours d'eau par des phosphates.
- Pollution de l'eau potable par des nitrates, des pesticides et leurs métabolites.
- Pollution des sols par des métaux lourds comme le plomb et le cadmium.

Un changement dans la production mais surtout dans la consommation des produits animaux est nécessaire pour avoir une chance de maîtriser la crise climatique.

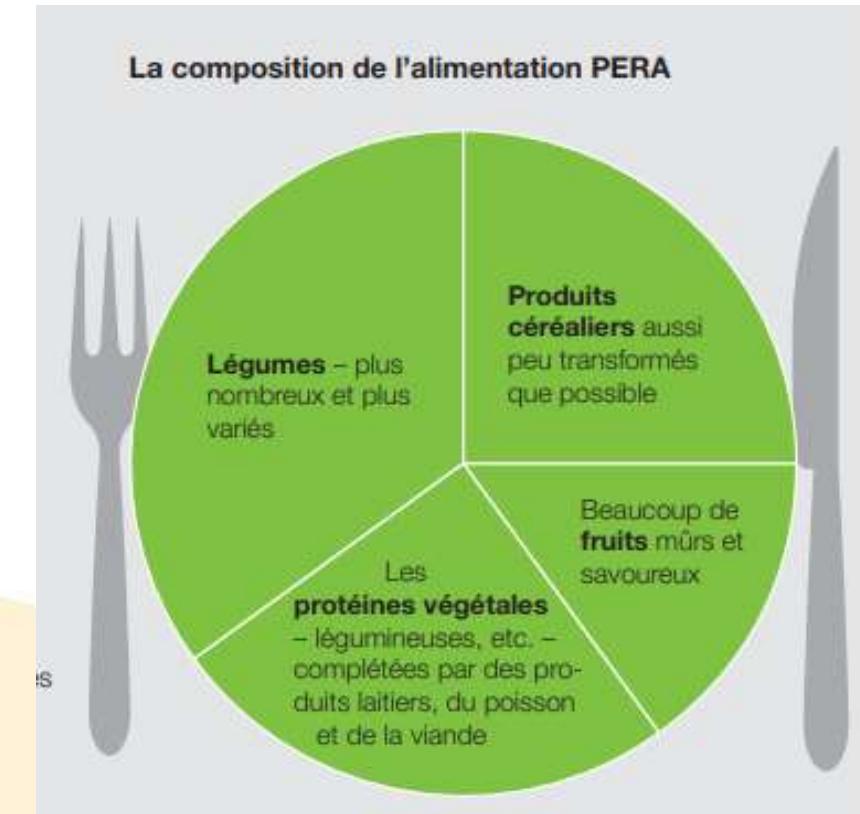
Autre cultures destinées à l'alimentation humaine

- Des «nouvelles» cultures à moissonner prennent des parts de marché de plus en plus importantes dans l'alimentation humaine (avoine, quinoa, pois chiches, lentilles, soja, maïs doux, etc.).
- Le prix de ces matières premières ne sont généralement pas rémunérateurs pour les producteurs. Ces cultures :
 - Ne sont pas établies ni traditionnellement cultivées en Suisse
 - Nécessitent un travail conséquent pour des rendements généralement faibles et variables
 - Ne sont pas forcément adaptées à nos conditions de production
 - Ne bénéficient pas d'homologation de produits phytosanitaires
 - Ont une qualité irrégulière

→ Des discussions doivent être menées pour

- Que la production et la transformation en Suisse soient possibles (contrer les importations)
- Que les producteurs obtiennent des marges brutes correctes

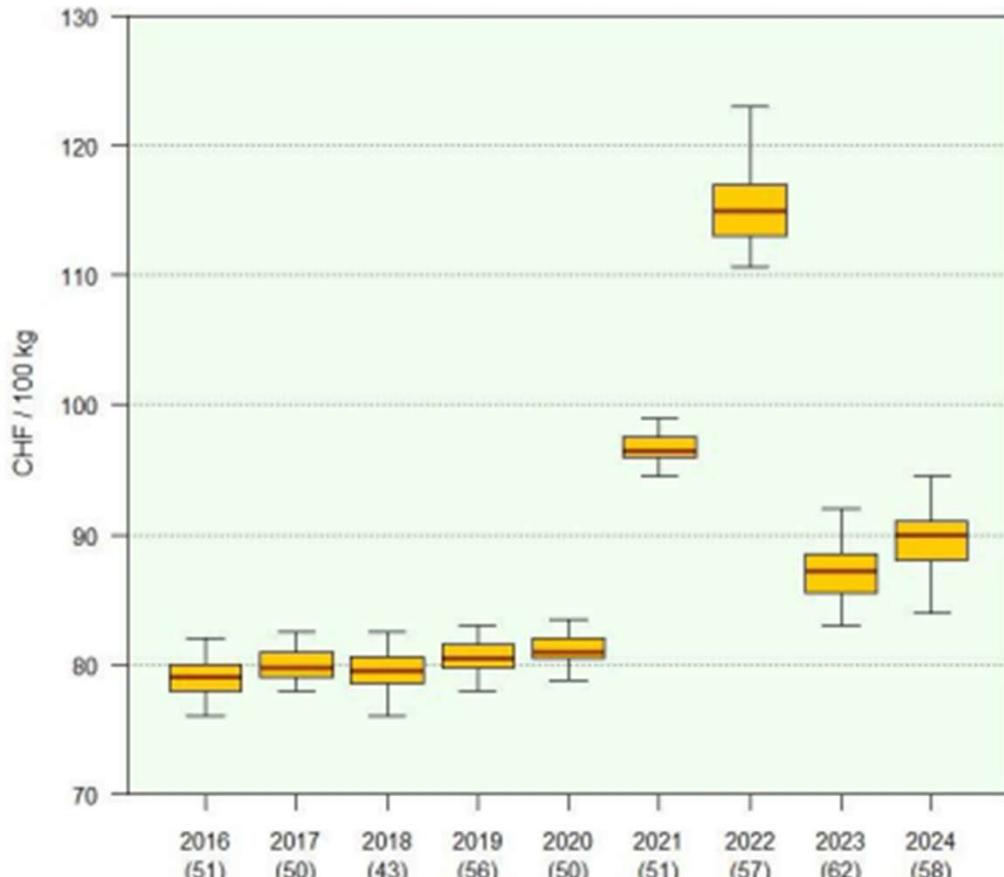
Question à débattre – vers une alimentation végétarienne ?



Source : Greenpeace Suisse

- A quel potentiel estimez-vous la production de « nouvelles cultures destinées à l'alimentation humaine » en Suisse ?
- Doit-on influencer politiquement la consommation de viande ou plutôt sensibiliser les consommateurs ?

Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL)



Oléagineux : évolution des prix

- *Le marché suisse n'est pas découplé du marché mondial*
- *Les huiles végétales sont substituables*
- *Il faut rester concurrentiel face aux huiles importées ... et valoriser le Swissness dans la mesure du possible*



Merci pour votre attention !

**Newsletter FSPC :
inscrivez-vous!**

www.fspc.ch

Littérature et sources de données

- News du jour : www.agirinfo.com
- FSPC: www.fspc.ch (statistiques, communiqué de presse, prises de position, rapports annuels, etc.)
- Swiss granum: www.swissgranum.ch (Prix indicatifs, surfaces, variétés, ..)
- USP: www.sbv-usp.ch (informations sur différents sujets)
- Rapport agricole : www.blw.admin.ch
- Statistiques agricoles : www.bfs.admin.ch (office fédéral de la statistique)

Pour plus d'informations :

Fédération suisse des producteurs de céréales FSPC

Belpstrasse 26, 3007 Berne

Tel. 031 381 72 03

Mail: info@fspc.ch